FIN DE LA MIXITÉ DANS DEUX RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES DE BOUMERDÈS

Protestation estudiantine

Un collectif estudiantin a déclenché, depuis samedi, une action de protestation s'étalant sur plusieurs jours, pour dénoncer une réaffectation des chambres de deux cités universitaires qui étaient jusque-là mixtes.

Le dernier carré de la mixité, au sens noble du terme, dans les cités universitaires de la wilaya de Boumerdès sera «éradiqué» dès cette rentrée. Ce qui motive les étudiants à engager un bras de fer avec la direction des œuvres universitaires de Boumerdès, auteur de cette initiative.

Dans ce dossier, la résistance de ce groupe d'étudiants des cités de l'ex-INH et de l'ex-INIL contre la décision de la direction des œuvres universitaires (DOU) de Boumerdès est émouvante. Certificats médicaux descriptifs délivrés par l'hôpital de Thénia en main, (nous détenons les deux copies), deux étudiants de ce collectif font état d'agressions physiques de la part des vigiles du campus sud (ex-INIL) de l'Université de Boumerdès.

Lors de notre passage au foyer estudiantin de l'INH, où une action de protestation s'organisait, les deux victimes n'ont pas manqué de nous montrer les séquelles des agressions. «De l'intérieur, j'allais ouvrir le portail pour aider mes camarades à entrer lorsque les agents de sécurité se sont rués sur moi», dira Zoheir qui cite le prénom d'un de ces agents, lequel, précise-t-il, est réputé pour sa violence et a fait l'objet de plusieurs rapports.

La victime ajoutera : «Un agent barbu m'a dit d'un air très menaçant : Si j'avais une arme, je tirerais sur vous !» Le second étudiant victime des vigiles aborde dans le même sens sur le climat de violence. Cela s'est passé samedi dernier.

Les deux étudiants ont porté plainte. «Première nouvelle ! Je ne suis pas au courant de ces agressions», dira plus tard M. Bouyahiaoui, directeur de la DOU de Boumerdès, en réponse à notre question sur ces agressions. Au foyer, où s'organisait, lundi, la protestation, Cheikha et Fatiha, étudiantes en deuxième année à la faculté des hydrocarbures et originaires de Djelfa, signaient la pétition.

«Nous refusons de quitter la résidence de l'INH pour aller résider à l'INIL», protestent-elles. Les oppositions au transfert des filles vers l'ex-INIL et des garçons vers l'ex-INH ont commencé en juin. «Ayant eu vent de ce programme de changement de résidence, nous avions réuni 585 signatures pour rejeter la réservation exclusive de la résidence INIL aux filles.

Paradoxalement, la majorité des signataires sont justement des filles. Mais l'administration de la DOU n'en a pas tenu compte», dit un membre de l'association de ladite résidence, qui assure, par ailleurs, que les organisations estudiantines, à l'exception de l'UGEL, connue pour son allégeance au parti islamiste MSP, soutiennent cette protestation. Il y a lieu de rappeler que les résidents dans les deux cités mixtes sur les 5 non mixtes sont séparés par l'affectation des pavillons par sexe.

Pour les frondeurs, les problèmes qui se posent dans les cités universitaires sont liés à la bonne gestion des moyens affectés par l'Etat aux étudiants. Pour rappel, les opposants à cette décision, qu'ils considèrent comme une interdiction de la mixité dans les cités universitaires de Boumerdès, ont envahi le rectorat et d'autres services pour fustiger cette action qu'ils estiment comme une démarche ayant un soubassement à caractère idéologique.

«Je comprends l'inquiétude de ces étudiants, mais cette réorganisation de l'hébergement nous a été dictée par des impératifs de gestion et aussi dans le but de sécuriser les jeunes filles. Par ailleurs, faut-il le préciser, l'étudiant a le droit de réclamer la qualité de l'hébergement

Photo : Samir Sid

mais nullement celui de choisir son lieu de résidence», dira la directrice Chafika Kesri lors d'un point de presse qu'elle a animé hier pour faire le bilan des préparatifs de la rentrée universitaire.

La patronne de l'Université clame son refus d'aborder cette affaire sous l'angle politique et rappelle que la mixité existe dans les autres structures universitaires, notamment les amphis, les restaurants, les bibliothèques, et ne sera pas, selon elle, de sitôt interdite.

Lors de ce même point de presse, M. Bouyahiaoui a assuré qu'il assume entièrement cette décision qui fait partie d'un programme entamé en 2005 et qu'elle a été prise dans le cadre de la bonne gestion des moyens d'hébergement et de la sécurité des filles.

«Les étudiants ne peuvent pas s'ingérer dans mes prérogatives, comme ils ne peuvent pas choisir le lieu de résidence», affirmera-t-il.

Les deux responsables ne cessaient de clamer leur bonne foi. Ceux qui les connaissent n'ont aucune raison de douter de leur sincérité, mais les convoitises politico-idéologiques non dissimulées des islamistes sur l'université algérienne, la réalité sur le terrain et la politique générale du gouvernement algérien mettent à mal cette bonne foi.

Abachi L.

SERVICE NATIONAL

Ouverture d'un bureau au secteur militaire de Tizi-Ouzou

Bonne nouvelle pour les jeunes ! Un bureau spécial service national ouvrira ses portes aujourd'hui au niveau du secteur militaire de Tizi-Ouzou. Ainsi, le wali a exhorté dans une correspondance les présidents d'APC de déléguer auprès de la direction des affaires générales et de la réglementation (Drag) un agent pour retirer les documents qui seront affichés sur les murs des places publiques et des villages pour une large diffusion de cette information.

C'est dans le but de décentraliser l'opération inhérente à ce devoir national que les autorités militaires ont décidé d'ouvrir dans chaque wilaya un bureau spécialisé. Fini donc les déplacements contraignants, voire même risqués de nos jeunes vers le siège de la 1re Région militaire sise à Blida. Aussi, pour toute information ou indication inhérente au service national, les citoyens se devront, à partir du 6 octobre, se renseigner auprès de ce nouveau bureau au secteur militaire de Tizi-Ouzou.

Amayas Idir

CIRCULATION AUTOMOBILE À CONSTANTINE

Le calvaire dès demain

L'entreprise en charge de la réalisation du tramway de Constantine est en effet passée aux travaux en milieu urbain et les automobilistes et autres usagers de la route devront s'adapter à un nouveau plan de circulation à partir d'aujourd'hui.

Un plan adapté sur la base des propositions du groupement italien en charge des travaux de réalisation du tramway, qui stipule beaucoup de changement sur les itinéraires habituels et augure d'un nombre de désagréments liés aux embouteillages. Le tracé du tramway impose la démolition du pont gauche supportant la chaussée sur la RN5 (une route qui connaît un trafic de 70 000 véhicules/jour) à proximité de l'unité de la Protection civile située en bas de la cité des Terrasses. L'emplacement des piles de ce pont, explique le directeur du transport à Constantine, entrave l'aménagement du tronçon en question, c'est-à-dire la pose des rails pour le tramway, l'aménagement d'une voie pour véhicules et la construction de trottoirs confortables pour les piétons.

Cette opération durera 6 mois et les automobilistes devront changer d'habitude, de nuit comme de jour. De 5h du matin jusqu'à 20h, ceux venant d'Alger verront la route se rétrécir à l'approche du chantier et emprunteront, suivant une signalisation verticale renforcée, le pont droit sur une distance de 300 m avant de retrouver la double voie. Elargie sur le terre-plein du côté de la zone industrielle Palma, cette partie de la route devra supporter un trafic dans les deux sens parce que ceux allant vers Alger devront également passer par cette partie «rétrécie» qui ne manquera pas de connaître d'énormes bouchons. Des ralentisseurs en forme de «clous» y seront posés pour modérer la vitesse des automobilistes.

Il est préférable, cependant, selon le même responsable, pour ceux allant vers le centre-ville de prendre plutôt la route traversant le quartier du 5-Juillet où des feux tricolores qui seront installés à la sortie de ce quartier au point de croisement desservant la cité du 20-Août (devant le point de vente de la SNLB) devront réguler le passage des automobilistes. Un autre bouchon.

Et pour rallier l'université, un long détour obligeant les automobilistes de passer par la zone industrielle pour emprunter par la suite la route de Massinissa est prévu. De 20 h à 5 h du matin, le pont droit sera aussi coupé à toute circulation et ce, pendant dix jours.

La démolition du pont gauche nécessite la pose d'engins sur ce pont et les usagers de la route durant cette partie de la journée (1 000 véhicules par heure selon les statistiques disponibles) devront prendre la «bretelle» connectant la RN5 à la route menant au centre-ville, marquer le stop installé devant l'unité de la Protection civile pour enfin retrouver la double voie vers El-Khroub. «Nous avons signifié à l'entreprise de réalisation de faire ce travail de démolition pendant la nuit pour éviter aux usagers les bouchons interminables», avancera-t-il. Il convient de noter que ce plan de circulation verra encore des adaptations, au fur et mesure de l'évolution des travaux de réalisation du tramway. Des adaptations que validera une commission ad hoc, chargée entre autres de la libération de l'emprise sur les possessions et également sur les voies de circulation et qui a réalisé jusqu'ici 90% de son travail dans ce sens.

Ce projet clés en main, d'un coût global de l'ordre de 330 millions d'euros, devrait être réceptionné dans un délai de 31 mois à compter de novembre 2008.

L. H.

ORAN

Plus de 11 quintaux de dattes saisis

Une tonne et 140 kg de dattes (deglat nour) ont été saisis mercredi dernier au niveau des halles centrales d'Oran par les agents de la direction du commerce chargés du contrôle de la qualité et des prix, après avoir constaté que ladite marchandise était impropre à la consommation, nous confie une source au niveau de cette direction.

Selon notre interlocuteur, cette quantité saisie s'ajoute à celle enregistrée durant le mois de Ramadan, et qui était de l'ordre de plus d'une tonne.

Ben Aziz

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AZZABA

8 ans de prison dont 2 avec sursis à l'encontre de l'ex-maire de Skikda

Le tribunal correctionnel d'Azzaba a condamné à 8 ans de prison dont 2 avec sursis, peine assortie d'une amende de 500 000 DA, l'ex-maire de Skikda, pour dilapidation de deniers publics, atteinte à la profession, accord de faveurs à autrui et non-conformité au code des marchés publics.

La partie civile, représentée par l'avocat de l'APC de Skikda, a bénéficié de 2 millions au titre de dommages et intérêts.

Le compagnon de cellule de l'ex-maire, l'un des principaux fournisseurs de l'APC en l'occurrence, a écopé, quant à lui, de 6 ans de prison ferme. Ce dernier a vu également quatre des membres de sa famille écoper de diverses peines de prison ferme, allant d'1 à 3 ans.

Les trois vice-présidents communaux, à qui il leur a été reproché plusieurs chefs d'inculpation, ont eu les peines suivantes : 4 ans de prison dont 2 avec sursis, pour l'un d'eux, et 3 ans dont 2 avec sursis pour les deux autres. Des 27 prévenus, deux seulement, ayant des statuts d'élus au sein de l'ancienne assemblée populaire communale, ont été acquittés, mais ont vu deux de leurs proches parents, entendus comme prévenus, condamnés à des peines de prison. Les autres peines varient entre 1 et 3 ans de prison, assorties d'amendes pour les uns et avec sursis pour les autres. Pour rappel, l'affaire de l'ex-APC Islah de Skikda a été jugée par le tribunal correctionnel de Azzaba.

Les audiences ont duré trois jours, les 27, 28 et 29 septembre. Le verdict a été prononcé dimanche 04 octobre après 4 jours de délibérations.

Z. Z.

PUBLICITÉ

CONDOLÉANCES

M. Larbi Ouahmed, P-dg du groupe DEKOREX, présente ses sincères condoléances à Réda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprise, suite au décès de **sa mère,** et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde sympathie.

Puisse le Bon Dieu accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

Prem/B1